



L'ASSOCIATION DES PROFESSEURS
DE LIGNERY (CSQ)

Bienvenue !

Bureau des déléguées et délégués
11 novembre 2020

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Ratification du procès verbal de la réunion du 14 octobre 2020;
3. Acceptation des nouveaux membres;
4. Assurances;
5. États financiers et prévisions budgétaires;
6. Négociation et mobilisation
7. COVID;
8. Informations;
9. Questions diverses...,
10. Nouvelles de mon milieu.

3. Acceptation des nouveaux membres

4. Assurances

4. Desjardins Assurances



Mise à jour au
1^{er} janvier 2021

4. Assurances

- ❖ L'APL est preneur de la police 8752 avec **Desjardins Assurances** depuis 1978
- ❖ Protections avantageuses à des tarifs compétitifs (année après année)
- ❖ Prestations en assurance salaire à la 105^e semaine: jusqu'à 7 000 \$/année de plus avec Desjardins Assurances.
- ❖ Assurance vie et accident maladie comparables, mais avec des protections supplémentaires

COMMUNIQUÉ APL # 06



L'ASSOCIATION DES PROFESSEURS DE LIGNERY (CSQ)

2020-10-14



Téléphone : (450) 659-5491 ou (438) 320-5491
Télécopieur : (450) 659-8743

Courriel : z27.lignery@aplcsq.net
Site web : www.lignery.ca

ASSURANCES COLLECTIVES

LA MISE À JOUR DES ASSURANCES AURA LIEU
COMME À L'HABITUDE À LA FIN NOVEMBRE, MAIS UN
CHANGEMENT SERA APPORTÉ AU 1^{ER} JANVIER 2021

Voici, de façon schématique, l'organisation des assurances à L'APL.

ÉTAT ACTUEL et NOUVEAUTÉS AU 1^{ER} JANVIER 2021
ASSURANCES COLLECTIVES OBLIGATOIRES
Pour toutes les personnes détenant un contrat à temps plein ou à temps partiel

SSQ Groupe financier

PROTECTION OBLIGATOIRE

- Assurance médicaments
- Assurance voyage¹
- Assurance annulation de voyage²
- Ambulance et transport aérien³

Desjardins
Assurances

PROTECTIONS OBLIGATOIRES

- Assurance-vie 30 000 \$
- Assurance salaire longue durée
- Assurance accident maladie de base²

PROTECTIONS FACULTATIVES

- Assurance vie supplémentaire
- Assurance vie des personnes à charge

4. Assurances

Nouveau régime de la CSQ à compter du 1^{er} janvier 2021



❖ Structure

A. Régime de base obligatoire

- Tronc commun en assurance médicaments
- Possibilité d'exercer le droit d'exemption, si applicable

B. 4 régimes facultatifs complémentaires

4. Assurances

Nouveau régime CSQ à compter du 1^{er} janvier 2021

alter ego
L'AVANTAGE CSQ

A. Régime de base obligatoire

- Couverture des médicaments de la « liste *régulière* »
 - Tous les médicaments dont l'achat nécessite une ordonnance, à quelques exceptions près (Viagra, Cialis, etc.)
- Remboursement à 80 %
- Déboursé maximal annuel de 85 % de celui de la RAMQ
- Aucune franchise applicable
- Couverture incluant la mutilation accidentelle en plus des médicaments

4. Assurances

Assurance maladie 1^{er} janvier 2021

Assurances obligatoires – **identiques** APL et CSQ

APL **SSQ**

- Régime de base obligatoire
 - Médicaments
 - ~~Assurance voyage~~
 - ~~Assurance annulation de voyage~~
 - ~~Ambulance et transport aérien~~

CSQ **SSQ**

- Régime de base obligatoire
 - Médicaments
 - ~~Assurance voyage~~
 - ~~Assurance annulation de voyage~~
 - ~~Ambulance et transport aérien~~

4. Assurances



À partir du 1^{er} janvier 2021

La police 8752 de Desjardins Assurances contiendra:

1. Assurance accident maladie de base (nouveau au 1^{er} janvier 2021)
 - Assurance voyage
 - Assurance annulation voyage
 - Ambulance

Obligatoire pour les personnes qui participent au régime de base obligatoire SSQ (médicaments)

Vous n'aurez rien à faire, l'adhésion se fera de façon automatique (individuelle, monoparentale ou familiale).

4. Les assurances

alter ego
L'AVANTAGE CSQ

Compte tenu de la situation particulière à L'APL:

Les membres de L'APL ne participeront pas à la campagne d'adhésion du nouveau régime d'assurance collective «ALTER EGO L'AVANTAGE CSQ» qui se déroulera en novembre et décembre.

4. Les assurances



Au cours de l'année 2021 :

- Des échanges auront lieu avec Desjardins Assurances (DA) pour:
 - Évaluer les possibilités qui s'offrent à nous pour janvier 2022;
 - Procéder à une consultation auprès des membres de L'APL afin qu'ils déterminent s'ils souhaitent maintenir le privilège d'être assurés avec DA ou aller avec l'assureur détenu par la CSQ, soit SSQ.

4. Desjardins Assurances



Mise à jour au
1^{er} janvier 2021

4. Desjardins Assurances



Exemples de primes/paie au 1^{er} janvier 2021:

Salaire moyen : 76 732 \$

Protections familiales

	2020	2021	Écart
Ass. vie base	1,35	1,35	
Ass. salaire	42,91 (1,454%)	40,76 (1,381%)	
Ass. acc.mal.base	0,0	3,42	
Sous-total	44,26 \$	45,53 \$ (+1,27 \$)	
Ass. Acc.maladie compl.	36,26 \$	35,06 \$ (-1,20\$)	
Total	80,52 \$	80,59 \$ (+0,07\$)	

4. Desjardins Assurances



Exemples de primes/paie au 1^{er} janvier 2021:

Salaire moyen : 76 732 \$

Protections monoparentales

	2020	2021	Écart
Ass. vie base	1,35	1,35	
Ass. salaire	42,91 (1,454%)	40,76 (1,381%)	
Ass. acc.mal.base	0,0	2,05	
Sous-total	44,26 \$	44,16 \$ (-0,10 \$)	
Ass. Acc.maladie compl.	22,35 \$	21,61 \$ (-0,74\$)	
Total	66,61 \$	65,77 \$ (-0,84\$)	

4. Desjardins Assurances



Exemples de primes/paie au 1^{er} janvier 2021:

Salaire moyen : 76 732 \$

Protections individuelles

	2020	2021	Écart
Ass. vie base	1,35	1,35	
Ass. salaire	42,91 (1,454%)	40,76 (1,381%)	
Ass. acc.mal.base	0,0	1,37	
Sous-total	44,26 \$	45,53 \$ (-0,78\$)	
Ass. Acc.maladie compl.	14,33 \$	13,85 \$ (-0,48\$)	
Total	58,59 \$	57,33\$ (-1,26\$)	

4. Assurances SSQ

**Voici les taux en 2021
sans et avec la taxe de 9% :**

ASSURANCE MALADIE 1

	Maladie 1 (SSQ)	Taxe incluse 9%
Individuel	43,81 \$	47,75 \$
Monoparental	65,72 \$	71,63 \$
Familial	109,53 \$	119,39 \$

4. Desjardins Assurances

Mise à jour au 1^{er} janvier 2020



Seules les personnes qui demandent des changements doivent compléter le formulaire de mise à jour.

4. Desjardins Assurances Mise à jour au 1^{er} janvier 2021



Seules les personnes demandant des modifications à leur protection acheminent les mises à jour complétées à l'APL, par courriel :

assurances@aplcsq.net

4. Desjardins Assurances Mise à jour au 1^{er} janvier 2021

FORMULAIRE DE MISE À JOUR EN LIGNE

Le formulaire de mise à jour est disponible sur le site Web de L'Association des professeurs de Lignery (CSQ) : www.lignery.ca. Pour l'obtenir, cliquez d'abord sur l'onglet « **Documents** » puis sur le sous-menu « **Formulaires et lettres types** »



Enfin, sous la rubrique « **Assurances - Desjardins Assurances** », vous trouverez le formulaire « **Mise à jour de votre dossier d'assurance** ».

Vous devez compléter le formulaire de mise à jour directement à l'écran.

Pour transmettre ce formulaire à L'APL, 2 possibilités s'offrent à vous :

<p>Si vous possédez une adresse courriel qui comporte vos nom et prénom :</p> <ul style="list-style-type: none">• Sauvegardez d'abord le formulaire de mise à jour complété• Transmettez ensuite le formulaire sauvegardé par courriel à assurances@aplcsq.net en fichier joint.	<p>Si vous ne possédez pas d'adresse courriel comportant vos nom et prénom :</p> <ul style="list-style-type: none">• Imprimez le formulaire de mise à jour complété• Signez-le• Numérisez-le• Transmettez le formulaire numérisé par courriel à assurances@aplcsq.net en fichier joint.
---	--



Attention ! Pour transmettre le formulaire de mise à jour complété à L'APL, vous devez utiliser l'adresse courriel suivante :

assurances@aplcsq.net

Il est de votre responsabilité de demander un accusé de réception de L'APL confirmant que nous avons bien reçu votre formulaire de mise à jour dûment complété.

MISE À JOUR DE VOTRE DOSSIER D'ASSURANCE

L'ASSOCIATION DES PROFESSEURS DE LIGNERY (CSQ) – CONTRAT N° 8752

➤ Veuillez remplir et retourner ce formulaire uniquement si vous désirez modifier ou annuler vos protections d'assurance.

A IDENTIFICATION

Nom	Prénom	Numéro matricule
Êtes-vous présentement au travail? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		
Si vous êtes absent, veuillez spécifier la raison :		Date du début de l'absence :

B GARANTIES OBLIGATOIRES

ASSURANCE VIE DE BASE	30 000 \$
ASSURANCE SALAIRE DE LONGUE DURÉE	75 % du salaire mensuel jusqu'à concurrence de 6 883 \$ par mois
ASSURANCE ACCIDENT-MALADIE DE BASE**	Ambulance, assurance voyage, assurance annulation voyage (en vigueur au 1 ^{er} janvier 2021)

Pour les personnes qui participent au régime de base obligatoire SSQ (médicaments).

C GARANTIES FACULTATIVES

GARANTIES	PROTECTIONS DÉSIRÉES AU 1 ^{ER} JANVIER 2021	PROTECTIONS ANNULÉES AU 1 ^{ER} JANVIER 2021
ASSURANCE VIE DES PERSONNES À CHARGE	<input type="checkbox"/> Je désire adhérer à cette garantie. • 8 000 \$ en cas de décès du conjoint • 4 000 \$ en cas de décès d'un enfant à charge	<input type="checkbox"/> Je désire annuler cette garantie.*
ASSURANCE VIE SUPPLÉMENTAIRE	<input type="checkbox"/> Je désire adhérer à cette garantie. <input type="checkbox"/> Je désire modifier ma protection. <input type="checkbox"/> 10 000 \$ <input type="checkbox"/> 20 000 \$ <input type="checkbox"/> 30 000 \$ <input type="checkbox"/> 40 000 \$ L'adhérent âgé de plus de 50 ans doit fournir des preuves d'assurabilité. <input type="checkbox"/> 50 000 \$ <input type="checkbox"/> 60 000 \$ <input type="checkbox"/> 70 000 \$ <input type="checkbox"/> 80 000 \$ <input type="checkbox"/> 90 000 \$ <input type="checkbox"/> 100 000 \$ <input type="checkbox"/> 110 000 \$ <input type="checkbox"/> 120 000 \$ L'adhérent doit toujours fournir des preuves d'assurabilité.	<input type="checkbox"/> Je désire annuler cette garantie.*
ASSURANCE ACCIDENT-MALADIE COMPLÉMENTAIRE**	<input type="checkbox"/> Je désire adhérer à cette garantie. <input type="checkbox"/> Je désire modifier ma protection. <input type="checkbox"/> Individuelle <input type="checkbox"/> Monoparentale <input type="checkbox"/> Familiale	<input type="checkbox"/> Je désire annuler cette garantie.*

*Des preuves d'assurabilité jugées satisfaisantes par l'assureur seront requises si vous désirez adhérer ultérieurement à cette garantie.

**Le même statut de protection s'applique à l'assurance accident-maladie de base et à l'assurance accident maladie complémentaire.

D DÉCLARATION ET AUTORISATION À LA COLLECTE ET À LA COMMUNICATION DE RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Je déclare avoir pris connaissance des renseignements indiqués ci-dessus. Je reconnais que les garanties offertes sont assujetties aux clauses de limitation ou de réduction, ainsi qu'aux exclusions stipulées au contrat. Je reconnais avoir pris connaissance de la section Gestion des renseignements personnels au verso du présent formulaire et en avoir reçu une copie. En cas de décès, j'autorise expressément mon ou mes bénéficiaires, héritiers ou liquidateurs de ma succession, à fournir à Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie, ci-après nommée Desjardins Assurances, ou ses réassureurs tous les renseignements ou autorisations jugés nécessaires pour l'étude de la demande de prestations et l'obtention de pièces justificatives. L'autorisation vaut également pour mes enfants mineurs dans la mesure où ils sont visés par la demande. J'autorise Desjardins Assurances, ses mandataires et ses fournisseurs à recueillir, à utiliser mes renseignements et ceux de mon conjoint ou de mes personnes à charge et à les communiquer à des personnes ou organismes (pharmacies, professionnels de la santé, institutions, agences d'enquête et assureurs) à des fins de tarification, de gestion optimale de la santé, de vérification et de règlement des prestations. J'autorise mon employeur à prélever sur mon salaire les cotisations requises, conformément aux polices établies au nom de mon association. Une photocopie de la présente autorisation a la même valeur que l'original.

Signature de l'adhérent _____ Signature du responsable chez l'employeur _____ Date _____

➤ Veuillez conserver une copie pour vos dossiers et retourner l'original à l'Association des professeurs de Lignery (A.P.L.).

4. Desjardins Assurances

Mise à jour au 1^{er} janvier 2021



- Signature requise seulement si vous n'avez pas d'adresse courriel qui comporte vos nom et prénom (vous pouvez utiliser l'adresse CSDGS):

D DÉCLARATION ET AUTORISATION À LA COLLECTE ET À LA COMMUNICATION DE RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Je déclare avoir pris connaissance des renseignements indiqués ci-dessus. Je reconnais que les garanties offertes sont assujetties aux clauses de limitation ou de réduction, ainsi qu'aux exclusions stipulées au contrat. Je reconnais avoir pris connaissance de la section Gestion des renseignements personnels au verso du présent formulaire et en avoir reçu une copie. En cas de décès, j'autorise expressément mon ou mes bénéficiaires, héritiers ou liquidateurs de ma succession, à fournir à Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie, ci-après nommée Desjardins Assurances, ou ses réassureurs tous les renseignements ou autorisations jugés nécessaires pour l'étude de la demande de prestations et l'obtention de pièces justificatives. L'autorisation vaut également pour mes enfants mineurs dans la mesure où ils sont visés par la demande. J'autorise Desjardins Assurances, ses mandataires et ses fournisseurs à recueillir, à utiliser mes renseignements et ceux de mon conjoint ou de mes personnes à charge et à les communiquer à des personnes ou organismes (pharmacies, professionnels de la santé, institutions, agences d'enquête et assureurs) à des fins de tarification, de gestion optimale de la santé, de vérification et de règlement des prestations. J'autorise mon employeur à prélever sur mon salaire les cotisations requises, conformément aux polices établies au nom de mon association. Une photocopie de la présente autorisation a la même valeur que l'original.

Signature de l'adhérent

Signature du responsable chez l'employeur

Date

> Veuillez conserver une copie pour vos dossiers et retourner l'original à l'Association des professeurs de Lignery (A.P.L.).

02522 (2019-10)

Desjardins Assurances désigne Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie.





DEMANDE DE DÉSIGNATION OU DE CHANGEMENT
DE BÉNÉFICIAIRE(S) OU DE FIDUCIAIRE

A - IDENTIFICATION Veuillez écrire en lettres majuscules.

Nom de l'employeur ou du preneur	N° de contrat	N° de compte	N° d'identification ou de certificat
Nom de l'adhérent		Prénom	

B - RÉVOCACTION DE BÉNÉFICIAIRE(S) IRRÉVOCABLE(S)

Remplir cette section uniquement si la désignation de bénéficiaire(s) était IRRÉVOCABLE.

- Le consentement du bénéficiaire révoqué est essentiel s'il était désigné de façon IRRÉVOCABLE.
- Le bénéficiaire ne peut consentir au changement s'il est mineur.
- Le nouveau bénéficiaire ne peut signer comme témoin.
- Si le bénéficiaire révoqué est décédé, joindre un certificat de décès.

Je soussigné révoque par la présente la désignation de :

Nom et prénom du(des) bénéficiaire(s) révoqué(s) :

comme bénéficiaire(s) actuel(s) et lui(leur) substitue le(s) bénéficiaire(s) désigné(s) à la section C ci-dessous, conformément aux dispositions du contrat.

Je consens à ce que ma désignation comme bénéficiaire de l'assurance soit révoquée.

Signature du(des) bénéficiaire(s) révoqué(s)	Signature du témoin du(des) bénéficiaire(s)	Date
--	---	------

C - DÉSIGNATION OU CHANGEMENT DE BÉNÉFICIAIRE(S)

Pour la province de Québec : La désignation du conjoint légalement marié ou uni civilement à titre de bénéficiaire est IRRÉVOCABLE à moins de stipulation contraire. La désignation de toute autre personne à titre de bénéficiaire est RÉVOCABLE, à moins de stipulation contraire.

Pour toutes les autres provinces : La présente désignation de bénéficiaire est RÉVOCABLE à moins de stipulation contraire.

RÉVOCABLE : signifie que la désignation du bénéficiaire peut être changée sans son consentement.

IRRÉVOCABLE : signifie que la désignation du bénéficiaire NE PEUT être changée sans son consentement.

La désignation IRRÉVOCABLE d'une personne mineure ne pourra être changée avant sa majorité.

Nom et prénom du(des) bénéficiaire(s)	Lien avec l'adhérent	%	Date de naissance si mineur			Veuillez cocher :
			AAAA	MM	JJ	
						<input type="checkbox"/> Révocable <input type="checkbox"/> Irrévocable
						<input type="checkbox"/> Révocable <input type="checkbox"/> Irrévocable
						<input type="checkbox"/> Révocable <input type="checkbox"/> Irrévocable
						<input type="checkbox"/> Révocable <input type="checkbox"/> Irrévocable

D - DÉSIGNATION OU CHANGEMENT DE FIDUCIAIRE Ne s'applique pas au Québec.

Pour toutes les autres provinces : Remplir cette section uniquement si vous avez désigné un bénéficiaire mineur.

Pour la province de Québec : Les dispositions du Code civil s'appliquent et vous NE DEVEZ PAS remplir cette section.

Le fiduciaire désigné ci-dessous recevra pour le bénéficiaire mineur, tout montant au titre du régime établi par Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie, ci-après nommée Desjardins Assurances. La réception de tels montants par le fiduciaire constitue une quittance pour Desjardins Assurances. Cette désignation est valide jusqu'à la désignation d'un nouveau fiduciaire ou jusqu'au moment où le bénéficiaire aura atteint l'âge de la majorité, selon le premier de ces événements.

Nom et prénom du fiduciaire _____ Lien avec l'adhérent _____

Adresse du fiduciaire N°, rue, app. _____ Ville _____ Province _____ Code postal _____

E - SIGNATURE

Signature de l'adhérent : _____ Date : _____

RÉGIME ADMINISTRÉ AU MOYEN DU SITE SÉCURISÉ
DESTINÉ AUX ADMINISTRATEURS

Veuillez conserver l'original et remettre une copie à l'adhérent.

RÉGIME ADMINISTRÉ PAR L'ASSUREUR

Veuillez retourner l'original à Desjardins Assurances
et remettre une copie à l'adhérent.

Desjardins Assurances n'assume aucune responsabilité quant à la validité de toute désignation de bénéficiaire(s) ou de fiduciaire.

4. Desjardins Assurances Mise à jour au 1^{er} janvier 2021



La mise à jour a lieu du
16 novembre au 1er décembre 2020.

4. Desjardins Assurances

Mise à jour au 1^{er} janvier 2021



➤ À vérifier dans les enveloppes que vous recevrez cette semaine :



- Attestation VS personne récemment absente

➤ Pour les personnes absentes, les attestations ont été envoyées à la maison.

5. États financiers et prévisions budgétaires

5. États financiers au 31 août 2020 et Prévisions 2020-2021

Document A

Prévisions budgétaires 2020-2021

Document B

États financiers au 31 Août 2020

5. États financiers au 31 août 2020 et Prévisions 2020-2021

Mission d'examen

- Revenus : (+ 15 873 \$);
 - Cotisations : (+ 13 378 \$)
 - Intérêts : (+ 5 020 \$)
 - Location terrain (+9 611 \$)

- Dépenses : inférieures de 337 675 \$, en tenant compte de la réserve de dépannage;

5. États financiers au 31 août 2020 et Prévisions 2020-2021

Mission d'examen

- Surplus: 378 968 \$ au lieu d'un surplus de 25 420 \$.
- Actifs non affectés selon les normes généralement reconnues: 2 600 088 \$

5. États financiers au 31 août 2020 et Prévisions 2020-2021

Prendre le document A

- État des résultats comparatifs 2019-2020
- Prévisions budgétaires 2020-2021

5. États financiers au 31 août 2020 et Prévisions 2020-2021

Prévisions budgétaires

En 2020-2021 :

- *Les revenus estimés seront moins élevés qu'en 2019-2020 (-576 102 \$).*
 - Baisse du taux de cotisation à 1,20%

5. États financiers au 31 août 2020 et Prévisions 2020-2021

Annexe 1 – Administration générale

- Respect des prévisions
- Au total, 146 875 \$ de moins que prévu
- Loc./Équi.Bureau :
 - Migration vers OFFICE 365
 - Achat de 4 tablettes

5. États financiers au 31 août 2020 et Prévisions 2020-2021

Annexe 1 – Administration générale (suite)

- Salaire-employés : 6 200 \$ de moins que prévu
- Réserve de dépannage (5% des cotisations): pas utilisée

- Entretien et réparations
 - Les travaux prévus ont été reportés en 2020-2021

5. États financiers au 31 août 2020 et Prévisions 2020-2021

Annexe 1 – Administration générale (suite)

En 2020-2021 :

- *Majoration de certains postes (coût de la vie, IPC)*

- *Loc./répar. équip.bureau : 35 000 \$*
 - *Mise à niveau bureautique*
 - *Mise à niveau informatique*

5. États financiers au 31 août 2020 et Prévisions 2020-2021

Annexe 1 – Administration générale (suite)

En 2020-2021 :

- *Salaires-employés : poursuite de la numérisation (archivage)*

5. États financiers au 31 août 2020 et Prévisions 2020-2021

Annexe 2 - Relations de travail

- Respect des prévisions
- Au total, 46 101 \$ de moins que prévu
- 119 024 \$ pour frais légaux
- Salaire secrétaire-general : 8 719 \$ de moins que prévu (facture à venir)
- Sessions de Formation : Annulées (COVID)

5. États financiers au 31 août 2020 et Prévisions 2020-2021

Annexe 2 - Relations de travail (suite)

En 2020-2021 :

- *Frais légaux : prévision de 150 000 \$;*
- *Volumes et documents : prévision de 900 \$
(rencontres de formation)*

5. États financiers au 31 août 2020 et Prévisions 2020-2021

Annexe 3 - Organismes de décision

- Respect des prévisions
- Au total, 33 733 \$ de moins que prévu
- Libération temps partiel : 6 000 \$ de moins que prévu (facture à venir)

5. États financiers au 31 août 2020 et Prévisions 2020-2021

Annexe 3 - Organismes de décision

- Libération temps partiel :
 - Dossier compensation
 - Libération à 80%

- Suppléances : libérations syndicales
 - Vérification des tâches;
 - Grief et arbitrage;
 - Participation aux différents réseaux : SST, FP & ÉDA, sociopolitique, réseau des jeunes, etc;

5. États financiers au 31 août 2020 et Prévisions 2020-2021

Annexe 3 – Organismes de décision (suite)

En 2020-2021 :

- *Poste «Suppléance» : 40 000 \$*
 - *Année de négo*
- *Libération à temps partiel (80%) : 00\$*
 - *Dossier compensation*
 - *Suivi assuré par la 3e vice-présidence*

5. États financiers au 31 août 2020 et Prévisions 2020-2021

Annexe 4 - Animation et négociation

- Respect des prévisions
- Au total, 91 062 \$ de moins que prévu
- Salaires présidence et des vice-présidences
 - Présidence et 1er V-P : ass. Salaire versée à L'APL
 - Facture à venir
- Comités pour affaires syndicales : 49 624 \$ de moins que prévu
 - Période COVID à partir du 13 mars
 - Réseaux annulés

5. États financiers au 31 août 2020 et Prévisions 2020-2021

Annexe 4 - Animation et négociation

➤ Action mobilisation

- Période COVID à partir du 13 mars
- Négo 2020
- Prof, ma fierté! ANNULÉ
- Réseaux RAM
- 5 à 7 familial ANNULÉ
- Articles promotionnels (T-shirts + sacs APL)

5. États financiers au 31 août 2020 et Prévisions 2020-2021

Annexe 4–Animation et négociation (suite)

En 2020-2021 :

- *Comités Action professionnelle*
 - *Réseaux : SST, socio-politique, formation professionnelle, éducation des adultes, conditions des femmes*

5. États financiers au 31 août 2020 et Prévisions 2020-2021

Annexe 4–Animation et négociation (suite)

En 2020-2021 :

- *Poste «Action mobilisation» : 45 000 \$*
 - *Négo 2020*
 - *Réseaux RAM*
 - *5 à 7 familial*
 - *Articles promotionnels*
- *Poste «Négociation locale» : provision de 7 500 \$ pour une 9^e année consécutive.*

5. États financiers au 31 août 2020 et Prévisions 2020-2021

Annexe 5 – Participation aux organismes

- *Respect des prévisions*
- *Au total, 19 904 \$ de moins que prévu*

5. États financiers au 31 août 2020 et Prévisions 2020-2021

Programme 5 –

Participation aux organismes (suite)

En 2020-2021 :

- *Autres organismes : 13 000 \$*
- *Congrès CSQ de 2021 : provision de
10 000 \$.*

5. États financiers au 31 août 2020 et Prévisions 2020-2021

Donc, pour les prévisions 2020-2021 :

Surplus estimé :	(-549 448,00 \$)
Réserve de dépannage :	<u>89 000,00 \$</u>
Déficit estimé :	(-460 448,00 \$)

5. États financiers au 31 août 2020 et Prévisions 2020-2021

Proposition:

- 1. Que le Bureau des délégués recommande** à l'Assemblée générale d'accepter les états financiers au 31 août 2020 tels que préparés par Hénnaire Danis Brunet SENCRL Société de comptables professionnels agréés

5. États financiers au 31 août 2020 et Prévisions 2020-2021

Proposition:

2. Que le Bureau des délégués recommande à l'Assemblée générale d'adopter les prévisions budgétaires 2020-2021.

5. États financiers au 31 août 2020 et Prévisions 2020-2021

Proposition:

3. Que le Bureau des délégués recommande de nommer l'expert comptable Hénair Danis Brunet SENCRL Société de comptables professionnels agréés pour accomplir la mission d'examen pour les états financiers au 31 août 2021.

6. Négociation et mobilisation

6. Négociation et mobilisation

Négo 2020

1. État de la situation
2. Retour de consultation
3. Intensification des moyens de pression



6. Négociation et mobilisation

1. Négo 2020 – État de la situation



<https://m.facebook.com/watch/?v=290721928674223>



6. Négociation et mobilisation

1. Négo 2020 – État de la situation

Matières intersectorielles

Depuis le 30 septembre

- 8 rencontres

2 octobre (après 5 mois d'attente)

- Réponse du Conseil du trésor sur la contre-proposition du 6 mai déposé par l'équipe négo de la CSQ
- Le Conseil du trésor s'en tient «*Mordicus*» à sa propre proposition du 27 avril.



6. Négociation et mobilisation

1. Négo 2020 – État de la situation

Matières sectorielles

Semaine du 15 au 23 octobre

- 3 rencontres
- L'équipe Négo FSE a questionné la partie patronale s'ils étaient d'accord avec les problématiques vécues dans les milieux :
 - Élèves EHDAA
 - Composition de la classe
 - Exemple d'une classe avec 10 PI.



6. Négociation et mobilisation

1. Négo 2020 – État de la situation

Matières sectorielles

23 octobre – Propositions patronales consolidées

- dépôt de la proposition du 17 décembre 2019
- retrait de 29 demandes sur 91
 - 50 demandes demeurées telles quelles
 - 13 demandes ont été modifiées ou précisées.



6. Négociation et mobilisation

1. Négo 2020 – État de la situation

Matières sectorielles

L'équipe Négo FSE-CSQ a indiqué à la partie patronale :

- Qu'il n'y avait pas de rapprochement
- Que ce n'était pas une proposition d'élagage
- Que les profs étaient exaspérés et que les moyens de pression s'en venaient.



6. Négociation et mobilisation

1. Négo 2020 – État de la situation

L'équipe Négo FSE-CSQ a indiqué à la partie patronale :

- Qu'il n'y aurait pas d'entente tant et aussi longtemps qu'il n'y aurait pas d'amélioration importante dans les 4 grands domaines:
 1. le salaire
 2. la composition de la classe et les EHDAA
 3. la tâche
 4. la lutte à la précarité



6. Négociation et mobilisation

2. Mobilisation – Retour consultation

Les opérations suivantes ont obtenu plus de 80 % d'adhésion.

- Ne touche pas à mes pédagogos
- On se déconnecte
- Le bureau est fermé
- Trop de rencontres



6. Négociation et mobilisation

3. Mobilisation – intensification

Mot d'ordre #5 : Invasion numérique

N'hésitez pas à utiliser l'image abondamment et à toutes les occasions possibles

Mot d'ordre #6 : «EN PÉDAGOGIQUE, JE FAIS DU TÉLÉTRAVAIL »

Vous continuez à participer à des rencontres convoquées par la direction, à de la formation ou à des activités de concertation selon votre situation



6. Négociation et mobilisation

3. Mobilisation – intensification

Groupe secret Facebook



Visiter le groupe régulièrement

Mot d'ordre à venir selon la conjoncture et l'évolution des travaux à la table de négo



6. Négociation et mobilisation

3. Mobilisation – intensification

Campagne publicitaire :

- Radio <C:\Users\gpoissant\Association Professeurs Lignery\Association Professeurs Lignery - mobilisation 2020\publicités + campagnes radio\radio novembre 2020-1.mp3>
- Journaux



7. COVID

7. COVID

- 3 pédagogues ajoutées
- Tâche ou dépassement de la tâche
- Télétravail en zone rouge
- Seuils minimaux de services
- Modifications aux bulletins
- État de situation COVID
- Rémunération en cas de COVID
- Q&R du ministère 7 octobre 2020

8. Information

8. Informations

A. Retour de consultations

A. Calendrier scolaire

B. Cueillette de connées

9. Questions diverses...

10. Nouvelles de mon milieu

**Merci et bonne
soirée!**



**L'ASSOCIATION DES PROFESSEURS
DE LIGNERY (CSQ)**